HAL
open science

Introduction. Pourquoi questionner la mémoire collective ?

Sarah Gensburger, Sandrine Lefranc

▶ **To cite this version:**

Sarah Gensburger, Sandrine Lefranc. Introduction. Pourquoi questionner la mémoire collective ?. La mémoire collective en questions, 2023, 9782130835998. hal-03933422

HAL Id: hal-03933422

https://hal.science/hal-03933422

Submitted on 15 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 1/544

La mémoire collective en question(s)

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 2/544

Le lien social

Collection dirigée
par Serge Paugam

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 3/544

SOUS LA DIRECTION DE
SARAH GENSBURGER
ET SANDRINE LEFRANC

LA MÉMOIRE COLLECTIVE EN QUESTION(S)

puf

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 4/544

Cet ouvrage a reçu le soutien
de l'Institut des Sciences sociales du Politique (UMR 7220),
du Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences po (UMR 8239)
et du labex Les passés dans le présent ANR-11-LABX-0026-01

ISBN 978-2-13-083599-8

Dépot légal — 1re édition : 2023, janvier

© Presses Universitaires de France / Humensis, 2023
170 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 5/544

Cet ouvrage est dédié à Marie-Claire Lavabre,
qui de bout en bout l'a inspiré.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 6/544

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 7/544

LES AUTEURS

Sylvain Antichan, politiste, Université de Rouen-Normandie
Malena Bastias Sekulovic, politiste, Université Paris-Nanterre
Michèle Baussant, anthropologue, CNRS – Université Paris-Nanterre
Florent Brayard, historien, CNRS – EHESS
Audrey Célestine, politiste, Université de Lille
Marion Charpenel, sociologue, Université de Rouen-Normandie
Marina Chauliac, anthropologue, ministère de la Culture
Anemona Constantin, politiste, CEFRES – République tchèque
Sarah Daynes, sociologue, University of North Carolina Greensboro – États-Unis
Irene Dos Santos, anthropologue, CNRS – Université Paris Cité
Sophie Duchesne, politiste, CNRS – Sciences Po Bordeaux
Thibault Ducloux, sociologue, Université Lyon 2
Claudia Feld, information et communication, IS-CONICET/IDES – Argentine
Antonia García Castro, sociologue, EHESS
Sarah Gensburger, politiste, CNRS – Université Paris-Nanterre
Carol Gluck, historienne, Columbia University – États-Unis
Anne-Marie Granet, historienne, Université de Grenoble-Alpes
Emmanuelle Hébert, politiste, Université catholique de Louvain – Belgique
Jean-Philippe Heurtin, politiste, IEP de Strasbourg
Paolo Jedlowski, sociologue, Université de Milan – Italie
Elizabeth Jelin, sociologue, CONICET – Argentine
Fabien Jobard, politiste, CNRS – Université Paris-Saclay
Cécile Jouhanneau, politiste, Université Paul Valéry Montpellier
Pascale Laborier, politiste, Université Paris-Nanterre
Marie-Claire Lavabre, politiste, CNRS – Sciences Po
Julie Lavielle, politiste, Caza Velasquez – Espagne
Marc Lazar, historien, Sciences Po
Sandrine Lefranc, politiste, CNRS – Sciences Po
Patrick Le Galès, politiste et sociologue, CNRS – Sciences Po
Nina Leonhard, sociologue, ZMSBw – Westfälische Universität Münster – Allemagne
Jie-Hyun Lim, historien, Sogang University – Corée
Julien Mary, historien, CNRS – MSH Sud

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 8/544

Françoise Mayer, historienne, Université de Montpellier
Nonna Mayer, politiste, CNRS-Sciences Po
Dominique Memmi, politiste, CNRS – Université Paris Saint-Denis
Philippe Mesnard, littérature comparée, Université Clermont Auvergne
Patrick Michel, politiste, CNRS – EHESS
Alexandra Oeser, sociologue, Université Paris-Nanterre
Denis Peschanski, historien, CNRS – Université Paris 1
Bernard Pudal, politiste, Université Paris-Nanterre
Pierre Rouillard, archéologue, CNRS – Université Paris-Nanterre
Valérie Rosoux, politiste et philosophe, FNRS – UCLouvain – Belgique
Henry Rousso, historien, CNRS – MMT
Peter Schöttler, historien, Université libre de Berlin – Allemagne
Anne Simonin, historienne, CNRS-EHESS
Sélim Smaoui, politiste, FNRS – Belgique
Jean-Charles Szurek, politiste, CNRS – Université Paris-Nanterre
Ewa Tartakowsky, sociologue, CNRS – Université Paris-Nanterre
Antony Todorov, sociologue, Nouvelle Université bulgare – Bulgarie
Gérôme Truc, sociologue, CNRS – Université Paris-Nanterre
Michael Werner, historien, CNRS – EHESS

Certaines contributions à cet ouvrage étaient rédigées en écriture inclusive mais les Puf ne pratiquant pas ce mode rédactionnel, les textes ont été harmonisés.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 9/544

Sommaire

LES AUTEURS VII

INTRODUCTION – POURQUOI QUESTIONNER LA MÉMOIRE COLLECTIVE ?, *par Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc* 1

Partie 1
De quoi se souvient-on ?
Passés consacrés, passés éludés

I. LA MÉMOIRE COLLECTIVE EXISTE-T-ELLE ?, *par Paolo Jedlowski* 29

II. FAUT-IL SE SOUVENIR DES COLONIES ?, *par Irène Dos Santos* 37

III. PEUT-ON DÉCRÉTER L'OUBLI ?, *par Anne Simonin* 45

IV. À QUI APPARTIENT LA MÉMOIRE DE LA SHOAH EN POLOGNE ?, *par Jean-Charles Szurek* 55

V. *MEIN KAMPF* EST-IL UN LIEU DE MÉMOIRE ?, *par Florent Brayard* 65

VI. COMMENT ÉTUDIER LA MÉMOIRE AU TEMPS DE LA NOSTALGIE ?, *par Antony Todorov* 75

VII. LE COMMUNISME EST-IL OUBLIÉ ?, *par Marc Lazar* 87

VIII. QU'EST-CE QU'UNE POLÉMIQUE MÉMORIELLE ?, *par Françoise Mayer* 97

IX. LA RÉCONCILIATION FRANCO-ALLEMANDE,UN MODÈLE DE TRAVAIL DE MÉMOIRE ?, *par Michael Werner* 107

X. LA MÉMOIRE DOIT-ELLE ÊTRE EUROPÉENNE ?, *par Valérie Rosoux* 117

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 10/544

XI. UNE MÉMOIRE COSMOPOLITE EST-ELLE POSSIBLE ?, *par Jie-Hyun Lim* 127

XII. EXISTE-T-IL DES TERRITOIRES DE LA MÉMOIRE ?, *par Anne-Marie Granet* 137

XIII. Y A-T-IL UNE MÉMOIRE COLLECTIVE DES ATTENTATS ?, *par Gérôme Truc* 145

Partie 2
Qui a droit à la mémoire ?
Hiérarchies et contestations

XIV. L'ÉGLISE CATHOLIQUE EST-ELLE UN ENTREPRENEUR DE MÉMOIRE ?, *par Patrick Michel* 157

XV. DANS L'ARMÉE, LA MÉMOIRE EST-ELLE POSSIBLE SANS LA TRADITION ?, *par Nina Leonhard* 167

XVI. QUE RESTE-T-IL DE LA MÉMOIRE COMMUNISTE ?, *par Bernard Pudal* 175

XVII. FAUT-IL SE SOUVENIR DES VICTIMES OU LEUR DONNER LA PAROLE ?, *par Elizabeth Jelin* 185

XVIII. LA MÉMOIRE EST-ELLE UNE AFFAIRE DE FEMMES (ET L'HISTOIRE, UNE AFFAIRE D'HOMMES) ?, *par Marion Charpenel* 197

XIX. LA MÉMOIRE N'EST-ELLE QU'UNE QUESTION D'IDENTITÉ ?, *par Audrey Célestine* 207

XX. QUI SONT LES PUBLICS DE LA MÉMOIRE ?, *par Malena Bastias Sekulovic* 217

XXI. Y A-T-IL UN ÂGE POUR SE SOUVENIR ?, *par Marina Chauliac* 227

XXII. OUBLIER L'OFFENSE : UN ASPECT DU TRAVAIL SUR SOI DES DOMINANTS ?, *par Dominique Memmi* 235

XXIII. OÙ EST PASSÉE LA FRESQUE À LA MÉMOIRE D'ABDELKADER BOUZIANE ?, *par Fabien Jobard* 245

XXIV. COMMENT LES VILLES SONT-ELLES DEVENUES DES ENTREPRENEURS DE MÉMOIRE ?, *par Patrick Le Galès* 255

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 11/544

Partie 3
Comment construit-on le passé ?
Légitimation et dynamiques sociales

XXV. LA CONCURRENCE DES MÉMOIRES MENACE-T-ELLE LA MÉMOIRE NATIONALE ?, *par Sylvain Antichan* 269

XXVI. LE SOUVENIR EST-IL UNE AFFAIRE SÉRIEUSE ?, *par Alexandra Oeser* 279

XXVII. LA MÉMOIRE PEUT-ELLE ÊTRE AUTRE CHOSE QU'UN RÉCIT LITTÉRAIRE ?, *par Ewa Tartakowsky* 289

XXVIII. COMMENT TRADUIRE LA MÉMOIRE COLLECTIVE ?, *par Sarah Daynes* 297

XXIX. DE QUELS EXILS SONT FAITES LES MÉMOIRES ?, *par Michèle Baussant* 305

XXX. COMBIEN DE MÉMOIRES ONT LES OBJETS ?, *par Pierre Rouillard* 315

XXXI. COMMENT VIENT UNE MÉMOIRE SANS SOUVENIR ?, *par Thibault Ducloux* 323

XXXII. DOIT-ON RECHERCHER LA MÉMOIRE DANS LE CERVEAU OU DANS LA SOCIÉTÉ ?, *par Denis Peschanski* 333

XXXIII. LA MÉMOIRE EST-ELLE UNE AFFAIRE D'ÉMOTION ?, *par Jean-Philippe Heurtin* 343

XXXIV. LES HISTORIENS SONT-ILS DES MILITANTS DE LA MÉMOIRE ?, *par Peter Schöttler* 353

XXXV. UNE INTERNATIONALISATION DES MÉMOIRES LOCALES ?, *par Sélim Smaoui* 361

XXXVI. COMMENT TENIR LE FIL D'UNE ENQUÊTE SUR LA MÉMOIRE ?, *par Marie-Claire Lavabre* 371

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 12/544

Partie 4
À quoi sert la mémoire ?
Normativité et institutions

XXXVII. LA MÉMOIRE PEUT-ELLE ÊTRE UNE ARME ?, *par Julien Mary* 385

XXXVIII. PEUT-ON CONTRÔLER LA MÉMOIRE ?, *par Emmanuelle Hébert* 395

XXXIX. LA MÉMOIRE PERMET-ELLE DE MOBILISER LES FOULES ?, *par Claudia Feld* 405

XL. EXISTE-T-IL DES MÉMOIRES DÉMOCRATIQUES ET DES MÉMOIRES AUTORITAIRES ?, *par Anemona Constantin* 413

XLI. LA MÉMOIRE EST-ELLE UN PILIER DE LA CITOYENNETÉ ?, *par Sophie Duchesne* 423

XLII. LA MÉMOIRE PEUT-ELLE SERVIR LA CAUSE DES « EXILÉS » ?, *par Pascale Laborier* 431

XLIII. LE RASSEMBLEMENT NATIONAL EST-IL AMNÉSIQUE ?, *par Nonna Mayer* 439

XLIV. L'ÉCOLE EST-ELLE FAITE POUR TRANSMETTRE L'HISTOIRE ?, *par Antonia García Castro* 449

XLV. LE TOURISME DE MÉMOIRE EST-IL NÉCESSAIREMENT MACABRE ?, *par Philippe Mesnard* 459

XLVI. FAUT-IL FERMER LES MUSÉES-MÉMORIAUX ?, *par Julie Lavielle* 467

XLVII. POURQUOI FAIRE ENTRER LA MÉMOIRE AU MUSÉE ?, *par Henry Rousso* 477

XLVIII. FAUT-IL TÉMOIGNER DU PASSÉ VIOLENT ?, *par Cécile Jouhanneau* 485

XLIX. L'ACTIVISME MÉMORIEL TRANSNATIONAL EST-IL TOUJOURS UNE BONNE CHOSE ?, *par Carol Gluck* 495

L. ÉPILOGUE. COMMENT EN VIENT-ON À S'INTÉRESSER, EN SOCIOLOGUE, À LA MÉMOIRE ?, *Une conversation entre Marie-Claire Lavabre et Antonia García Castro* 505

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 13/544

Introduction

Pourquoi questionner la mémoire collective ?

PAR SARAH GENSBURGER ET SANDRINE LEFRANC

Rien n'échappe plus à la mémoire. La littérature, le cinéma et l'art contemporains se nourrissent d'histoires familiales heurtées, entremêlant souvenirs intimes et événements collectifs. De leurs côtés, les gouvernements, en France comme ailleurs, n'ont de cesse d'invoquer les passés « douloureux » un peu à la manière d'un programme d'action. Pour la seule année 2020, le président de la République française, Emmanuel Macron, a commandé à des historiens des rapports afin de, entre autres choses, déterminer le « rôle » de la France dans le génocide des Tutsis au Rwanda, contribuer à l'apaisement du débat sur la mémoire de la colonisation et de la guerre en Algérie, préfigurer un « musée-mémorial des Sociétés face au terrorisme », ou encore mieux refléter la diversité sociale de la population dans les noms donnés aux rues de France. La mémoire est en effet également au cœur des expériences les plus quotidiennes. Nos villes et villages sont pleins de rappels du passé, des plaques commémoratives aux statues qui jouissent pourtant d'une position paradoxale. Alors que certains de ces rappels publics du passé sont de plus en plus contestés du fait des actes et des personnages qu'ils honorent, la plupart sont simplement invisibles aux passants que nous sommes toutes et tous.

Outre ce foisonnement des usages du passé, la mémoire étend également son emprise sur le présent. L'immédiat et l'ultra-contemporain n'échappent pas à cet effort systématique de mémorialisation. La pandémie de Covid-19 a par exemple donné lieu, en temps réel, à des initiatives de commémoration des morts ou d'archivage des traces d'une vie confinée. Passés proches, passés plus lointains, présents exceptionnels sont convoqués, mis en récit

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 14/544

et représentés au moyen d'outils similaires, en France et ailleurs dans le monde : discours politiques d'hommages ou de « repentance », politiques de réparation, programmes scolaires d'histoire et d'éducation civique, monuments, musées, commémorations, défilés, signalisation urbaine, arts et médias.

Cette mémorialisation massive, d'autant plus frappante qu'elle présente partout des caractéristiques communes, est plus récente qu'on ne le croit. Et si la rupture est associée le plus souvent aux violences extrêmes de la Seconde Guerre mondiale, même ce passé-là n'a pas été réellement mis en mémoire publique avant les années 1960 et 1970. Cette préoccupation pour la mémoire des passés de violence et de crise se présente aujourd'hui à nous sous la forme de prescriptions fortes, dont il est attendu qu'elles soient coportées par les acteurs concernés (à commencer par les victimes et leurs descendants), des organisations de la société civile et les institutions nationales et internationales. Injonctions morales, recommandations scientifiques, représentations artistiques, discours présidentiels, lois nationales et normes européennes convergent. Cette norme sociale écrasante – « Tu n'oublieras pas ! » – s'impose même à ceux qui se targuent de contester l'histoire établie et le « devoir de mémoire » : après que Nicolas Sarkozy, un temps pourfendeur de la repentance, s'est aligné sur cette posture, le Rassemblement national longtemps « amnésique » a fait de cette déférence pour la mémoire un outil de sa normalisation politique [Mayer, chapitre XLIII[1]]. Le langage politique de la mémoire est donc désormais mobilisé par tous. L'extrême droite dans son ensemble (représentée récemment par Éric Zemmour) affiche son engouement pour un autre passé, ou d'autres récits, généralement approximatifs, qui ciblent des clientèles électorales particulières, comme les rapatriés d'Algérie courtisés par certains députés du sud de la France. Ailleurs, et par exemple au Japon ou en Pologne, les nationalistes se sont pareillement réapproprié ce souci de l'évocation publique du passé [Gluck, Szurek, Lim, chapitres XLIX, IV, XI].

Ce que d'aucuns ont qualifié de « boom mémoriel » est bel et bien généralisé. Il n'a pas pourtant toujours les effets que l'on croit.

1. Les références entre crochets correspondent aux chapitres de cet ouvrage.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 15/544

A-t-il seulement des effets dès lors que sont adoptées au nom du « devoir de mémoire » des politiques si symboliques qu'elles en sont vides de contenu ou pleines de mesures de grâce, d'amnistie et de « passéisation » du passé [Simonin, chapitre III] ? Et lorsque les dispositifs mis en place servent bien une évocation du passé, seules certaines mémoires sont privilégiées ; les politiques de mémoire sont toujours sélectives. Certes, les mots d'ordre de ces politiques mémorielles sont la réconciliation, l'unité ou, depuis peu, la résilience. Le pari est fait qu'une histoire et une « mémoire collective » communes, que s'approprieraient tous les individus, favorisent la cohésion sociale. Mais ces politiques de la concorde se nourrissent, et alimentent en retour, des controverses parfois vives et des mobilisations collectives : des périodes de l'histoire sont éludées ou investies, les héros et grands hommes choisis sont contestés, des vaincus de l'histoire, mis en avant, des réparations et des sanctions, exigées. Pour analyser ce qu'il est désormais convenu d'appeler les « questions mémorielles », ce sont les historiens et (mais bien moins souvent) les historiennes qui sont le plus souvent constitués en experts.

Pourtant, la mémoire n'est pas un enjeu du passé mais un objet du présent. Cet ouvrage en fait la démonstration tout en démontant nombre d'idées reçues à son sujet. Au côté des spécialistes de l'histoire, il rassemble donc majoritairement sociologues, politistes et anthropologues pour donner des clés de compréhension de ce qui se joue à travers la mémoire dans les sociétés contemporaines, française certes mais aussi, bien au-delà, de manière comparative et transnationale. Dans la démarche réflexive qui caractérise les sciences sociales, certains des chapitres qui suivent portent également sur la manière dont les termes et les méthodologies qui permettent de saisir les dynamiques mémorielles – du cerveau des individus qui se souviennent à l'espace public des politiques et conflits de mémoire – sont construits et débattus. À cet égard, la notion de mémoire collective qui donne son titre à l'ouvrage ne va pas de soi. Elle a elle-même une histoire et une mémoire. En explorant cette histoire du terme, cet ouvrage pose ainsi une question transversale qui va bien au-delà de cette thématique de recherche : peut-on légitimement appliquer au collectif, en l'occurrence à la société ou à

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 16/544

un groupe social, les attributs de l'individu, ici qui pense et qui se souvient [Daynes, Ducloux, Peschanski, chapitres XXVIII, XXXI, XXXII] ?

Comment étudier la mémoire ?

La mémoire est d'abord histoire, non au sens de la discipline scientifique, mais au sens d'un récit – ces histoires qu'on se raconte. Ces narrations du passé sont nombreuses et diverses. Certaines sont inaudibles, d'autres, simplement tues, tandis que d'autres encore rencontrent un véritable écho, parfois déformé. Le présent ouvrage est donc un livre d'histoires. La plupart sont bien connues : des mémoires de l'esclavage, de la Shoah, des colonisations, du communisme, des dictatures sud-américaines, du terrorisme, de la nation – de la France de 1837 [Antichan, chapitre XXV] à la République démocratique allemande d'après la chute du mur de Berlin –, des villes et bien sûr des guerres – la Seconde, la guerre civile espagnole, la guerre froide, ou encore celle en ex-Yougoslavie. Sur ces passés qui peuvent apparaître si présents, cet ouvrage apporte pourtant un regard original car intégralement sociologique – perspective qui a jusqu'ici peu eu la parole dans le débat public en France sur ces enjeux comme d'ailleurs, bien que dans une moindre mesure, dans le champ scientifique. Ce livre aborde aussi des mémoires plus rarement prises pour objet : celles des violences sexuelles [Memmi, Jouhanneau, Charpenel, Gluck, chapitres XXII, XLVIII, XVIII, XLIX], des objets [Rouillard, Jobard, chapitres XXX, XXIII] ou encore des exils et des déplacements [Baussant, Laborier, chapitres XXIX, XLII]. Il laisse néanmoins de côté des thèmes qui y auraient eu toute leur place : le génocide des Tutsis au Rwanda, celui perpétré au Cambodge par les Khmers rouges, ou encore le génocide arménien et la guerre d'Algérie, comme d'autres, davantage émergents, comme les mémoires de l'anthropocène, de la (dés)industrialisation ou encore

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 17/544

la digitalisation de la mémoire[1]. Cet état de fait découle de la manière dont ce livre a été construit et sur laquelle nous reviendrons. Ce qui l'explique, c'est également que, bien que plusieurs thèmes y soient abordés, et malgré leur importance, ce projet collectif ne constitue en rien un inventaire à visée d'exhaustivité. Il propose avant tout une démarche : étudier la mémoire comme n'importe quel phénomène social contemporain, ordinaire même lorsque les faits représentés sont atroces, d'une part, et proposer des outils, une posture et un regard critique au lecteur, d'autre part.

Étudier les mémoires aujourd'hui, ce n'est ainsi pas seulement se pencher sur telle ou telle histoire ; c'est surtout s'intéresser de manière transversale aux mécanismes sociaux, politiques ou économiques qui sont à l'œuvre derrière ces rappels, comme ces oublis, publics du passé. Considérer avec Maurice Halbwachs, premier sociologue à avoir développé le concept de mémoire collective, que la mémoire est un fait social suppose de prendre l'expression des souvenirs comme un objet sociologique « toujours intermédiaire » (Lavabre, 2016, p. 13), comme une fenêtre d'observation du système social dans son ensemble. Mettre la mémoire en questions sociologiques, c'est donc étudier à nouveaux frais aussi les thèmes qui font le cœur de la discipline et que sont, par exemple, la démocratie, l'État, la légitimation, le genre et l'expertise, même si dans ce qui suit ne figure pas en propre une perspective de sociologie des sciences qui y aurait eu aussi toute sa place.

Dans cette quête, les auteurs ici réunis mettent en évidence l'aspect processuel voire polémique [Mayer, chapitre VIII] de la constitution et de la reconnaissance d'une mémoire collective. Ils éclairent aussi les aléas de la sélection des faits mémorables et de la pérennisation des normes mémorielles sur le moyen ou long terme [Lazar, chapitre VII], comment une commémoration immédiate devient possible [Truc, Rousso, Peschanski, chapitres XIII, XLVII, XXXII], la porosité des frontières entre lieux et non-lieux de mémoire [Brayard, chapitre V] ou encore la continuité entre oublis et nostalgie [Todorov, Baussant, Dos Santos, chapitres VI, XXIX, II].

1. Voir à la fin de cette introduction la bibliographie qui rassemble les ouvrages les plus importants pour aborder ces questions et permettra aux lecteurs et lectrices d'aller plus loin.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 18/544

De manière similaire, une mémorisation affichée peut cacher l'organisation de « l'oubli », à l'échelle d'un régime [Simonin, Hébert, chapitres III, XXXVIII] ou à celle d'un groupe social [Memmi, chapitre XXII]. Ces conflits suscitent les passions d'un petit nombre d'hommes et femmes parfois devenus militants ou professionnels de la mémoire. Mais ils suscitent surtout l'indifférence de beaucoup d'autres. La mémoire collective est donc une porte d'entrée privilégiée dans la manière dont nos sociétés, nos contemporains, définissent ce qu'est la vérité, mais aussi conçoivent et organisent leurs points d'accord et de désaccord et leurs hiérarchies. Comme l'a formulé, dès 1994, Marie-Claire Lavabre, « la mémoire est une forme de rapport au passé, dont la cause finale [est…] la vérité du présent » (1994b, p. 487).

C'est pourquoi les questions de mémoire ont un intérêt scientifique particulier, en sus de leur intérêt social : elles permettent d'aborder les processus sociaux pris ensemble, dans leurs articulations. C'est ce que montre de manière singulière cet ouvrage, en brossant un panorama de ces questions. Ce sont des processus continus ; un fait mémorable est qualifié en ce sens, et continûment requalifié ou parfois déqualifié. Ces processus articulent toutes les échelles, du plus intime (dans le for intérieur et les relations interpersonnelles) à l'international, du microcosme de la famille au niveau macroscopique des transformations structurelles… Ce que mettent en évidence les sciences sociales de la mémoire, c'est le caractère social, complexe, situationnel des processus de production des mémoires collectives.

Ceux-ci articulent toujours étroitement, par exemple, histoires intimes et familiales, d'une part, et histoires académiques et officielles, de l'autre. À la suite des travaux de Maurice Halbwachs, ce statisticien spécialiste de la morphologie sociale et de la ville qui a ouvert la voie à une sociologie des « petites histoires de vie » (Haegel et Lavabre, 2010), Marie-Claire Lavabre distingue trois formes de présence du passé : la « mémoire vive », au sens des souvenirs de ce qui a été réellement vécu, l'« histoire », au sens de l'ensemble des productions académiques cherchant avec méthode à rendre ce passé intelligible, et enfin la « mémoire historique », autrement dit, les usages de l'histoire à d'autres fins (politiques et

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 19/544

identitaires, par exemple) que celle de la connaissance (Lavabre, 2016). C'est au croisement de ces trois formes de mémoire que naît la « mémoire collective ». Cette dernière apparaît alors non tant comme un contenu (un récit partagé) que comme processus de production du sens par l'individu mais toujours en interaction avec les autres, et par rapport à eux. À cet égard, la mémoire n'est en rien une histoire de racines. Pour certains, parler du passé peut ainsi parfois consister à rompre des continuités familiales comme dans les cas de décolonisation d'une mémoire héritée [Dos Santos, chapitre II]. Les sciences sociales de la mémoire sont d'ailleurs par nécessité plus réflexives que d'autres. Certains des textes ici réunis lient ainsi naturellement ego-histoire de leur auteur et réflexion sur la fabrique de la mémoire [Todorov, Lazar, Lavabre, Rousso, Peschanski, chapitres VI, VII, XXXVI, XLVII, XXXII].

On dit souvent, au sujet des évolutions récentes de la mémoire collective, que celle-ci, hier nationale, homogène, patriotique et abstraite, aurait cédé la place à une mémoire privatisée, émiettée, concurrentielle. C'est la piste d'analyse qu'a explorée le premier l'historien Pierre Nora (1984, 1997 et 2011). Les mobilisations féministes associées dans les années 1960 à la découverte et à la consécration publique des victimes (de la Shoah, d'abord), auraient favorisé une exposition sans précédent de l'intime, parallèle à l'imposition des sciences de la psyché, et au détriment de la force cohésive de l'État comme de la capacité des historiens de dire le vrai (Prochasson, 2008). Pourtant, et si les répertoires d'expression mémorielle ont bien sûr changé, la singularisation de l'histoire est en fait un trait permanent : le pouvoir et l'histoire officielle ont toujours eu partie liée à de l'intime ; ils encadrent l'évocation des violences sexuelles aussi bien que les blagues [Oeser, chapitre XXVI], dont toutes les modalités ne sont pas perçues comme également impudiques.

Tandis que l'histoire de famille est étroitement enchevêtrée à l'histoire faite par les universitaires, l'intime est prolongé par des alliances avec des sachants mais aussi avec l'État. Les mémoires collectives sont toujours des collusions en même temps que des conflits. Le politique est un espace public mais aussi un lieu du quant-à-soi. L'accès à l'histoire nationale se négocie de manière privée, comme le montre S. Antichan [chapitre XXV] en décrivant

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 20/544

la création du Musée historique du château de Versailles sous Louis-Philippe, où les familles exposées étaient déjà choisies par le pouvoir autant qu'elles cherchaient à être choisies par lui. Le mouvement n'est pas très différent dans les cités de banlieue contemporaines, lorsqu'une fresque en hommage à Abdelkader Bouziane, jeune homme mort au terme d'une course-poursuite avec la police, est érigée puis démontée au gré de négociations entre la famille, le bailleur social, la mairie et le mouvement social dénonçant les violences policières [Jobard, chapitre XXIII]. Ce sont d'ailleurs ceux-là mêmes qui avaient obtenu une mémorisation assez rare pour être remarquable qui, après avoir changé de position sociale, ont accepté le démantèlement de la fresque…

Qui façonne la mémoire collective ?

Compte tenu des écrits pressés et très largement normatifs qui sont le plus souvent produits sur les mémoires collectives et alimentent le débat public et médiatique, il est fort à parier que le lecteur (et la lectrice) aura la conviction que « tout ça », c'est-à-dire cette exposition de la thématique mémorielle dans les sociétés contemporaines, vient de la montée des « groupes » ethniques et religieux, ou de mobilisations féministes ou minoritaires, et des demandes qu'ils portent. Ce livre démontre, à partir d'éléments empiriques, que cela est très loin d'être systématique, l'État pouvant même être le premier producteur de ces prétendues « identités mémorielles » particulières et dissidentes [Célestine, Jouhanneau, chapitres XIX, XLVIII].

Il n'en reste pas moins que la plupart des publications destinées au « grand public » sont, comme le sont les rapports répondant à des commandes gouvernementales qui traitent de la mémoire collective, imprégnées d'une imagerie homogénéisante. Les questions de mémoire seraient portées d'abord par des groupes, le plus souvent pensés comme « ethniques », unis autour d'une action d'ins-

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 21/544

trumentalisation du passé, des victimes éplorées et de sociétés civiles qui porteraient des mémoires séparatistes en remplacement des « mémoires nationales ». Les sciences sociales de la mémoire ont en effet été longtemps pétrifiées par les catégories binaires que Pierre Nora a contribué à solidifier, catégories qui reproduisaient des enjeux de pouvoir : histoire/mémoire, vérité d'État/prolifération des vérités communautaires (Nora, 1997).

Les chapitres de ce livre proposent – et cela n'a jamais été fait, qui plus est en couvrant une gamme de cas aussi large – une autre approche. Inspiré par un regard sociologique sur la mémoire à la définition duquel la sociologue Marie-Claire Lavabre a largement contribué, cet ouvrage considère que la mémorisation des événements est modulée selon le groupe social de référence auquel l'individu appartient. Or, l'individu isolé et unidimensionnel est une fiction, en particulier dans nos sociétés très différenciées. Si le groupe joue un rôle majeur dans la formation des souvenirs, c'est parce que les souvenirs naissent des interactions sociales qui ne sont jamais uniformes. À cet égard, la mémoire pour être collective doit toujours être intersectionnelle, c'est-à-dire articulant des groupes octroyant des appartenances variées [Feld, chapitre XXXIX]. Et l'homogénéisation de la mémoire et de l'identité apparaît comme une impasse, éventant au passage l'idée d'une mémoire nationale commune aujourd'hui [Chauliac, chapitre XXI] comme hier [Antichan, chapitre XXV]. La perspective sur la mémoire qui est la nôtre dans cet ouvrage constitue en réalité un retour à une conception plus humble de la socialisation, qui n'est jamais parfaitement homogène ni si influente (Lahire, 2001, p. 49-50). La mémoire collective n'est ainsi jamais la projection assurée de l'identité d'un groupe ; elle est au mieux le lieu hésitant de sa redéfinition, au carrefour de mondes sociaux multiples. Un individu entretient, articule ou combine les mémoires de sa famille, de sa génération, de son quartier, de son groupe professionnel, de la cohorte des conscrits mobilisés pour une guerre à laquelle il appartient, des mobilisations politiques auxquelles il ou elle a pris part, etc.

Mais qui l'influence ? Qui fait de la mémoire une question sociale contemporaine ? Doit-on seulement considérer celles et ceux qui semblent avoir réussi à imposer leurs récits [Constantin, Jelin, Smaoui, chapitres XL, XVII, XXXV] ou inclure également les

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 22/544

autres, plus nombreux, qui échouent [Jobard, Granet, chapitres XXIII, XII] ? Les deux catégories peuvent d'ailleurs se succéder comme dans le cas de la mémoire communiste autrefois triomphante et aujourd'hui défaite [Pudal, Lazar, chapitres XVI, VII] en France, alors qu'elle peut être redécouverte par certains à l'est de l'Europe au travers d'une forme de nostalgie [Todorov, Chauliac, chapitres VI, XXI]. La mémoire consacre comme elle amollit des histoires instituées, elle accompagne des transitions : d'un dominant à l'autre, d'un régime au suivant [Constantin, chapitre XL], d'un pays à l'autre lorsque la mémoire est le territoire imaginaire du migrant [Granet, chapitre XII], d'une science à l'autre, d'une langue à l'autre [Daynes, chapitre XXVIII]. Elle peut être l'oripeau d'un pouvoir perdu ou le site d'une lutte pour l'accès à la puissance.

Qui parle au nom de qui, finalement [Jouhanneau, Gluck, chapitres XLVIII, XLIX] ? Loin des stéréotypes, les études empiriques existantes montrent que les voix de la mémoire peuvent être autant celles des générations âgées, d'hommes, de membre du Rassemblement national, de clercs, de militaires [Leonhard, chapitre XV] que de jeunes, de femmes, de militants communistes, de Juifs, de descendants d'esclaves ou encore de prisonniers [Ducloux, chapitre XXXI]. La mémoire n'est pas uniquement une revendication portée par certains groupes ; elle est un langage à la fois commun et conflictuel caractéristique du politique contemporain en même temps qu'un instrument très ordinaire du gouvernement des sociétés. Audrey Célestine montre par exemple comment la mémoire de l'esclavage a servi au gouvernement de tenant lieu de la qualification d'un groupe « noir », celle-ci étant peu compatible avec les normes juridiques [chapitre XIX]. L'imputation d'une mémoire est ainsi une politique publique en quelque sorte « latérale », une qualification détournée et moins coûteuse, une manière de proposer des compromis à peu de frais.

Si la mémoire collective est donc souvent pensée sous la fausse évidence de l'homogénéisation identitaire, elle est de manière tout aussi erronée régulièrement associée à l'idée d'une représentation stabilisée du passé. Évidemment, l'impasse est flagrante lorsqu'on postule des représentations mentales unifiées à l'échelle de la nation

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 23/544

[Antichan, Leonhard, chapitres XXV, XV], que des « banques » de savoirs transmettraient mécaniquement [García Castro, chapitre XLIV] ou que des pouvoirs tout-puissants imposeraient sans résistance [Hébert, Rosoux, chapitres XXXVIII, X]. À qui sait (ou plutôt veut) regarder de plus près et plus longtemps, avec les outils des sciences sociales, tout n'est pas que politisation. Ceux qui se saisissent de la mémoire et de son langage apparaissent parfois moins comme des militants engagés dans une supposée guerre des mémoires que comme des usagers de services publics entretenant, souvent localement, des sociabilités de guichet ; C. Jouhanneau montre ainsi que les membres des groupes ethniques de l'ex-Yougoslavie ne sont pas dupes des identités que leur assignent les partis politiques [chapitre XLVIII].

La mémoire collective est une relation aux groupes sociaux de référence autant qu'à l'État. C'est ce que nous montrait déjà l'historien de l'Antiquité Paul Veyne lorsqu'il nous invitait à mieux regarder un monument installé en 113 au cœur de Rome, la colonne trajane. Mieux la regarder, ce n'est pas déchiffrer le récit offert par ce qui s'apparente à un mémorial. Ce qui importe, ce n'est pas le bas-relief gravé en spirale sur son fût de quelque 30 mètres de haut, narrant la victoire de l'empereur Trajan sur les Daces. La colonne ne raconte en fait, à proprement parler, *rien*, car on ne peut pas lire ce qui y est écrit : le bas-relief est gravé à une distance du sol telle qu'il est illisible. Et si le Romain ou plus sûrement le touriste s'échinent aujourd'hui à lever la tête, c'est non le message mais la hauteur qui compte. La colonne donne à voir la majesté d'un pouvoir qui construit haut, si haut qu'il n'a pas même à se soucier d'être lu : « Ce qui importe est moins le contenu du message que la relation qu'il établit avec lui » (Veyne, 2002, p. 8). Le monument n'était pas là pour être « lu » et instruire, en rappelant les morts et en célébrant un empereur. Il rappelait par sa simple existence, comme les autres monuments romains, que l'Empire n'avait pas besoin d'être célébré. La mémoire collective n'est lisible – c'est l'enseignement inspiré par Veyne que confirment les chapitres de cet ouvrage – qu'au travers des interactions qu'elle amorce et consolide. Ces interactions varient selon la forme du gouvernement : l'apparat des empires s'impose de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 24/544

toute évidence, tandis que les récits démocratiques contemporains se discutent davantage.

Mais les uns comme les autres sont des relations : d'auteurs avec leurs publics, mais aussi d'acteurs issus de diverses scènes entre eux – enseignants, professionnels des musées, employés d'organisations internationales, militants, thérapeutes, juristes, hommes politiques, et beaucoup d'autres encore. Dans le cadre d'un musée-mémorial, pour en donner une illustration concrète, la transmission n'est pas un simple transfert d'une connaissance ou d'une valeur du musée au visiteur. Elle fonctionne au travers des échos entre les parcours de vie des visiteurs et les contenus qui sont exposés. Il en est de même dans les écoles [García Castro, chapitre XLIV]. Les narrations et les représentations n'influencent ainsi les citoyens que si ceux-ci perçoivent le faisceau convergent – mais toujours assez labile – des approbations de ceux dont le jugement compte pour eux (famille, hiérarchie professionnelle, médias, réseaux sociaux, mais aussi l'État, etc.). Ce n'est pas parce qu'elles convainquent sincèrement que les politiques de mémoire agissent, mais parce qu'elles parviennent à nous faire dire la même chose, quand bien même nous n'en pensons pas un mot. La politique n'est pas affaire d'efficacité dans les faits, mais de fictions efficaces.

Comment se fabrique la mémoire collective ?

Ces autorisations convergentes qui consolident des mémoires s'appuient aujourd'hui largement sur des dispositifs de sensibilisation. Ceux-ci activent *hic et nunc* des signaux de reconnaissance – c'est-à-dire des rappels et des renvois autres mondes sociaux fréquentés – et des mécanismes d'identification. La transmission des récits mobilise des mécanismes d'obligation à l'égard de « communautés affectives » (l'expression est d'Halbwachs encore) : on se souvient de ceux qui vous obligent. Cette citoyenneté du quotidien est empreinte d'affectif [Duchesne, chapitre XLI]. La mémoire

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 25/544

serait ainsi du côté de l'émotion. Elle est d'ailleurs encore largement associée à une fonction et à un capital féminins – celui par exemple des « pleureuses » et des mères dont le pouvoir organisait le deuil dans l'Antiquité.

C'est d'ailleurs sur cette dimension émotionnelle que repose largement le pari de l'efficacité de l'injonction au « devoir de mémoire » : la force des émotions servirait la puissance des obligations sociales. C'est ainsi qu'est justifiée la construction des musées de mémoire depuis la fin des années 1990 [Lavielle, Bastias Sekulovic, chapitres XLVI, XX]. Ces dispositifs s'efforcent de mobiliser les émotions des visiteurs et parfois de favoriser des remaniements de l'image de soi – pour revenir sur une mémoire douloureuse, ou pour faire de la honte (de l'avortée ou de la victime coupable, dans les pages qui suivent) un orgueil. À l'échelle des politiques publiques comme des déjeuners de famille, la mémoire est d'ailleurs souvent abordée comme une plaie – comme on dit d'une femme trop bavarde, envahissante et un peu peste qu'elle est « une plaie ». Une plaie qui souvent suppure, qui ne cicatrise pas ou mal, douloureuse, en particulier lorsqu'elle rappelle les corps meurtris des violences politiques de masse. Depuis le milieu des années 1990, parler de mémoire, c'est d'ailleurs (presque) toujours parler de mémoire traumatique [Mary, Peschanski, chapitres XXXVII, XXXII]. Or cet « empire du traumatisme » (Fassin et Rechtman, 2007) entraîne deux distorsions dans la manière de comprendre la mémoire collective.

D'une part, associer mémoire et trauma implique un regard médical sur le social qui ne va pas de soi. Les politiques de mémoire se veulent guérisseuses : des âmes blessées aussi bien que des tissus sociaux déchirés. Le mot *healing* est d'ailleurs omniprésent dans les programmes des institutions qui, comme les commissions de vérité, ont pour charge de rendre compte des passés de violence. Or il n'y a guère de sens à aborder une société comme un grand corps malade, pas plus qu'à réduire la mémoire collective à la somme des affections individuelles. C'est pourtant ce à quoi incitent aujourd'hui le succès scientifique d'une lecture biologique et comportementale des mémoires et des comportements [Peschanski, chapitre XXXII] aussi bien que le slogan de la résilience à laquelle sont enjointes les victimes traumatisées. Mais la

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 26/544

mémoire n'est pas une plaie parce qu'elle n'est pas une « interruption de la continuité des tissus », mais bien au contraire un processus marqué par des continuités nombreuses : entre les temps dont il est fait mémoire, mais plus encore entre les mondes sociaux.

D'autre part, tout voir au prisme du traumatisme réitère l'erreur déjà évoquée qui consiste à voir la société comme un individu. La mémoire collective serait alors l'équivalent au niveau de la société du travail de mémoire effectué par tel ou telle dans le cabinet de son psychanalyste pour dépasser le traumatisme. Sans questionner ce passage linéaire de l'individu à la société, en réalité surtout métaphorique, ce rôle social dévolu à la mémoire explique pourquoi l'historien en est à la fois l'apôtre et le pourfendeur [Schöttler, chapitre XXXIV]. Pour dépasser le traumatisme, l'historien, érigé en thérapeute des sociétés déchirées par ces « passés qui ne veulent pas passer », a alors la tâche de dire la réalité du passé, opposée aux seules vérités du présent dont témoignerait la mémoire. À cet égard le succès public de l'ouvrage, pourtant si ardu à la lecture, de Paul Ricœur au tournant des années 2000 témoigne paradoxalement de la rencontre d'une réflexion érudite sur l'histoire, la mémoire et l'oubli, et d'un air du temps habité par une contradiction majeure, entre désir de solidarité ou d'apaisement et constat de la permanence sinon de la montée en puissance des conflits et des violences (Ricœur, 2000).

La « manie commémorative », pour reprendre la formule de William Johnston (1992), accompagne en réalité une évolution vers l'individuation des sociétés. Chacun se reconnaît comme porteur d'une expérience qui, pour être partagée, n'en est pas moins unique et, dès lors, comme juge légitime de la valeur attribuée à un passé dont il est émotionnellement dépositaire. Ainsi pourrait-on suggérer que la mémoire, et particulièrement la mémoire collective, n'est rien d'autre que l'expression, métaphorique, de la prééminence de l'émotionnel sur le politique dans un monde qui paradoxalement valorise l'expérience et la responsabilité de chacun dans l'histoire qui est la sienne, laquelle est néanmoins inscrite, par définition, dans le collectif – on reviendra sur cette prégnance de l'individualisme libéral.

Pourtant, au-delà de la controverse et du récit poignant, ou du solennel intimidant, l'omniprésence du passé dans les sociétés

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 27/544

contemporaines est aussi faite de récits mornes, de moments d'ennui, d'histoires irracontables [Baussant, chapitre XXIX] ou de traits d'humour plus ou moins acceptables [Oeser, chapitre XXVI]. Si, et la plupart des chapitres qui suivent s'en font l'écho, la mémoire collective ne relève pas d'un « empire du traumatisme », c'est d'abord parce que son expression est très largement le produit de processus finalement très ordinaires qui se retrouvent dans la plupart des faits sociaux considérés comme plus banals. Même au cœur de la mémoire collective des attentats de novembre 2015 à Paris, événement traumatique s'il en est, se retrouve la présence de variables sociales classiques, de l'âge au lieu de résidence ou encore à la parentalité [Truc, chapitre XIII]. Ce sont les continuités sociales, davantage que les ruptures historiques, qui expliquent la manière dont se fabrique la mémoire tel qu'elle prend forme publiquement comme enjeu de société.

Si la mémoire collective, pour être comprise et expliquée, doit donc être d'abord analysée comme un processus social, il n'en reste pas moins que pour exister elle donne naissance à des contenus, des artefacts matériels, et des pratiques sociales concrètes. Les supports de mémoire sont aujourd'hui très nombreux et disparates : des ateliers de généalogie et autres pratiques d'écriture d'histoires familiales aux romans [Tartakowsky, chapitre XXVII], des monuments de marbre gravés, des simulations 3D de combats, des projets de musée d'envergure [Rousso, chapitre XLVII], des tweets, des rencontres et congrès (la forme académique est dominante), des manifestations bruyantes [Feld, chapitre XXXIX], des rues placardées, des fanions aux balcons, ou encore des affiches déchirées sur les murs de la ville, des cahiers d'école exposés dans des vitrines, des corps morts exhumés ou exposés, des corps vivants traumatisés affectant des convulsions, des ruines urbaines [Le Galès, chapitre XXIV], mais aussi des audiences judiciaires devenues commémorations[1].

Comprendre la mémoire collective, c'est donc aussi mettre des formes en rapport les unes avec les autres mais, toujours, en les ramenant aux espaces et configurations sociales dont elles sont le

1. Voir www.politika.io/fr/atelier/v13-proces-attentats-du-13-novembre-2015.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 28/544

produit. Pour reprendre deux termes, forgés par deux références internationales incontournables des travaux sur la mémoire, ce qui nous intéresse ici, ce ne sont pas les « lieux de mémoire » pour eux-mêmes (l'expression est bien sûr de Pierre Nora), mais bien les « milieux de mémoire » (selon le terme de M. Halbwachs) qui non seulement leur ont donné naissance mais plus encore leur donnent un sens, et même des sens divers, une fois ceux-ci produits. À cet égard, la sociologie de la mémoire dont se revendique cet ouvrage entend dépasser une des impasses de la somme historienne dirigée par Pierre Nora que plusieurs lectures critiques avaient déjà pointée à l'époque de sa publication. Plus encore, il ne s'agit pas seulement d'ajouter un intérêt pour la réception des récits du passé à celui sur la production mais bien de réfuter cette dichotomie pour dépasser la séparation des temps et des espaces mémoriels.

La mémoire n'est pas l'envers de l'histoire, mais un point d'entrée dans la manière dont celle-ci se fabrique et se conteste [Mayer, chapitre VIII], à partir d'espaces parfois singuliers et plus ou moins ouverts [Célestine, Charpenel, Jouhanneau, chapitres XIX, XVIII, XLVIII]. Le texte de Marion Charpenel rappelle ainsi les efforts des femmes pour accéder à l'écriture de l'histoire et non plus seulement à l'émotion de la mémoire. Dans le même temps, la construction d'un récit mémoriel du féminisme – qui en commençant par un « J'ai avorté » affirme un fait passé dont je veux rappeler le souvenir – est aussi appréhendée comme un accès au pouvoir social et politique. Notons un fait qui pourrait troubler ou faire sourire : la majorité des auteur(e)s de ce livre sont des femmes. Cette situation ne résulte ni d'une volonté de notre part, ni d'une spécificité de spécialistes des sciences sociales qui seraient les héritières des antiques pleureuses, commises du fait de leur émotivité ou de leur fonction maternelle au rappel public ému des violences de l'histoire. Elle s'explique d'abord par la structuration du champ des études sur la mémoire en France et à l'international. Les membres de l'Association internationale des *memory studies* comme la presque totalité de son comité exécutif sont également des femmes. Illustration supplémentaire du fait que la mémoire comme champ du social est largement pensée comme relevant du *care*, ce sont donc principalement des femmes, issues de l'ensemble des sciences humaines et sociales, qui animent ce champ de

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 29/544

recherche. Pourtant, ce sont des hommes qui en constituent l'image publique et finalement socialement utile. Ainsi, en France pour la seule année 2020-2021, quatre rapports ont été remis au gouvernement qui en avait passé commande pour traiter au présent de questions de mémoire (Blanchard, 2021 ; Duclert, 2021 ; Stora, 2021 ; Rousso, 2020). À chaque fois, ce sont des hommes, historiens, qui en étaient les auteurs – l'un d'entre eux nous a d'ailleurs fait l'honneur d'accepter de participer à cet ouvrage.

À cet égard, ce livre est iconoclaste et propose un déplacement de perspective. Le lecteur le découvrira rapidement : c'est une femme, à la fois sociologue et politiste, qui, par ses travaux pionniers, constitue le trait d'union entre les contributeurs et contributrices. Marie-Claire Lavabre est, comme nous, chercheuse au CNRS. Nous lui devons chacune beaucoup, puisqu'elle a contribué à nous apprendre notre métier. Elle a également patiemment accompagné, avec une oreille très attentive et un sens aigu de la construction collégiale, une génération de nouvelles chercheuses et nouveaux chercheurs. La sociologie de la mémoire, qu'elle a construite à partir de la fin des années 1980 et du début des années 1990, nous semble ainsi d'une brûlante actualité pour penser la « mémoire collective » hors du cadre dominant. Si cet ouvrage ne s'y résume pas et entend indépendamment aider les lecteurs et lectrices à regarder le monde différemment, il est aussi un hommage à son travail et un rappel que l'analyse du monde est un processus lui-même collectif qui naît des discussions, échanges, et bien sûr désaccords que ne cherche pas à gommer le présent ouvrage, entre des hommes et des femmes qui ont choisi la recherche comme métier.

En effet, les textes réunis dans cet ouvrage ne sont pas des écrits de polémistes, intellectuels du dimanche ou autres essayistes. Loin de l'idéologie – contrairement à l'image que certains voudraient donner des sciences sociales – et de la pensée paresseuse, ils sont le produit d'une activité professionnelle et, donc, de la mobilisation, toujours réflexive, de méthodologies appliquées à des données et des matériaux empiriques. Des entretiens aux enquêtes par sondage [Mayer, Peschanski, chapitres XLIII, XXXII] en passant par les observations, parfois participantes, et l'immersion sur le terrain ou

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 30/544

encore l'analyse des commentaires sur les réseaux sociaux [Bastias Sekulovic, chapitre XX], étudier la mémoire, c'est d'abord multiplier les méthodologies et les croiser. L'objet, la manière de partager une pensée disent aussi beaucoup de la méthode. La recherche en sciences sociales sur la mémoire s'est largement nourrie du talent des chercheurs et chercheuses spécialisés à s'ouvrir à des récits subjectifs en conjuguant respect des acteurs, « éthique », dirait-on aujourd'hui, et objectivation critique qui fait le propre de la sociologie [Lavabre, chapitre XXXVI]. Marie-Claire Lavabre revient par exemple dans cet ouvrage sur la manière dont elle s'est approprié une technique venue de la psychologie pour, à partir d'un choix de photographies à commenter, amener librement ses enquêtés à parler de sujets qu'ils n'avaient pas abordés de front dans la première forme, classique, d'entretien visiblement désiré.

L'élaboration d'une science sociale de la mémoire condamne en effet à l'innovation méthodologique [Werner, chapitre IX]. La sociologie de la mémoire, ou son histoire, s'est construite en effet au détour de tâtonnements pour inventer de nouvelles voies scientifiques à l'image de ce qu'avait déjà fait Maurice Halbwachs [évoqué ici par Daynes, Heurtin, chapitres XXVIII, XXXIII], décidant d'affirmer la pertinence pour la sociologie d'étudier les souvenirs alors exclusivement du domaine de la psychologie et de l'histoire, et de ce qu'ont fait depuis, parmi beaucoup d'autres, la philologue Vultur mentionnée par A. Constantin [chapitre XL] ou encore Michael Pollak dont l'ouvrage *L'Expérience concentrationnaire* (1990) est un modèle du genre[1]. Modestement, nous espérons ainsi que ce livre, par sa nouveauté, permettra non seulement aux lecteurs et lectrices de tout bord de regarder les choses différemment mais aussi qu'il inspirera des générations d'étudiantes et d'étudiants à inventer et sortir des sentiers battus pour s'emparer de cet objet à la fois singulier et finalement si banal qu'est la mémoire collective. Nous n'avons pas ici d'autre but.

1. À cet égard, nous regrettons vivement que l'historien Patrick Garcia qui a inventé tant de méthodologies pour traiter de ces questions n'ait pas pu participer à cet ouvrage. La politiste Florence Haegel, qui comme Marie-Claire Lavabre a beaucoup réfléchi sur les questions du rapport entre l'intime et le public, manque aussi à ce livre.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 31/544

A quoi sert la mémoire ?

On l'a dit au début de cette introduction : à rebours de l'essentiel de la littérature – scientifique ou non – sur la question, et en sens contraire aussi de l'hypothèse que les politiques de mémoire seraient fonctionnelles et efficaces, nous pensons que la mémoire collective ne « sert » pas. Ce que nous voulons dire par là, c'est que les récits diffusés et inculqués n'ont pas les effets de formation et de réforme des représentations qu'on leur prête. Ce n'est pas parce qu'on appartient à un groupe (et on appartient très exceptionnellement à un seul groupe) qu'on adhère toujours et partout à la mémoire de son groupe. Ce n'est pas parce qu'on fait sien un récit porté par une autorité ou par une personne qui compte pour soi qu'on agit en conséquence. Nous avons montré ailleurs qu'il est vain par exemple d'attendre du « devoir de mémoire » et du rappel public fréquent des violences de masse qu'ils préviennent l'intolérance et la récurrence de violences (Gensburger et Lefranc, 2017).

Si la mémoire du passé ne détermine pas le comportement présent et futur, elle n'en a pas moins d'évidents effets. Sa nature de part en part sociale l'explique. En plus d'être l'un des éléments de la consolidation des « cadres sociaux » que pointait M. Halbwachs, elle crée des groupes, qui prétendent l'un contre les autres à ce que le sociologue des professions A. Abbott (1988) appelle le monopole de sa juridiction : parmi beaucoup d'autres, spécialistes du trauma, administrations des anciens combattants, enseignants investissant l'éducation civique, experts des dispositifs muséaux et… contributeurs de cet ouvrage. La mémoire collective est, de ce point de vue, à elle-même sa propre fin. Et la prolifération de « mémorialistes » plus ou moins critiques et réflexifs explique en large partie l'homogénéisation des expertises et des formats (au-delà de la diversité des formes), constatée et mise en lumière ici à l'échelle internationale [Smaoui, Lavielle, Gluck, Lim, chapitres XXXV, XLVI, XLIX, XI] comme locale [Le Galès, Granet, chapitres XXIV, XII].

Il en est de même dans l'ordre du politique. L'homogénéité même des formes révèle la teneur des usages politiques de la

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 32/544

mémoire collective, largement endogames au monde politique et aux institutions. Instance de conservation du passé, la mémoire collective n'a par exemple pas échappé à l'accélération du temps. Même les saints n'y échappent pas [Michel, chapitre XIV]. La canonisation par le Vatican en effet, aussi bien d'ailleurs que la définition de la tradition militaire [Leonhard, chapitre XV], adopte un rythme plus soutenu, d'ajouts en réformes. L'action des réseaux sociaux [Jedlowski, chapitre I], lesquels modifient la structure des groupes, participe de cette frénésie de définition des passés pertinents. Cette accélération des rythmes va de pair avec une marchandisation assez forte, qui contribue à la diffusion partout dans le monde des formats muséographiques et commémoratifs efficaces [Mesnard, Lavielle, chapitres XLV, XLVI].

Ces formats ont en commun d'éviter l'apparence de la politisation conflictuelle : on vante le consensus et la réconciliation [Rosoux, chapitre X], on crée des commissions bilatérales d'historiens [Werner, chapitre IX] ou des commissions de vérité auxquelles les hommes politiques ne sont pas invités à participer, on fait mine de croire à une psychologie commune (celle du traumatisme, par exemple), on rend hommage ensemble aux victimes et à leurs bourreaux, ou à d'anciens ennemis, on imagine des méthodes éducatives supposées construire la tolérance sans toutefois sortir d'une conception étroite de l'éducation (García Castro, chapitre XLIV). La société de la mémoire actuelle fonctionne comme un reflet des éléments structurants du néolibéralisme qui la caractérise : atténuation du politique, refus du vocabulaire du conflit, émotion, privatisation et psychologisation [Lavielle, Mary, chapitres XLVI, XXXVII]. Cette transformation produit en réalité de la polarisation en lieu et place de la concorde affichée [Gluck, Lim, chapitres XLIX, XI], parfois même de l'indifférence.

Quel est dès lors l'avenir de la mémoire ? Si les sciences sociales de la mémoire ont connu une croissance exponentielle, elles connaissent depuis quelques années une crise de conviction quant aux attentes normatives (déçues) mises par les sociétés contemporaines dans les bienfaits de la transmission et du rappel du passé. La mémoire collective comme processus social semble peu à peu s'effacer dans une forme de standardisation d'une normativité

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 33/544

mémorielle, globale et portée par des formats homogènes. Dans le même temps, les guerres dans leurs formes les plus ouvertes et actuelles reprennent le pas sur l'évocation de ces passés affadis : qui, à l'avenir, s'échinera encore à évoquer les bourreaux d'hier quand les gouvernements populistes se multiplient, qui, demain, taguera ou gravera le nom des morts d'hier quand les corps de civils ukrainiens nous sont montrés pourrissant dans les rues, qui continuera à intimer la douceur et la résilience quand des conditions économiques dégradées attisent les conflits sociaux ? Les mémoires en guerre font place sous nos yeux à des guerres sans mémoire, ou du moins des guerres malgré la mémoire, et dans le cas de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, au nom même de la mémoire. Le « devoir de mémoire » aussi bien que le plaidoyer pour un travail scientifique sur la mémoire collective semblent perdre alors de leur vivacité et de leur urgence dans des temps présentistes et oublieux. Les recherches lentes et patientes reflétées dans les chapitres réunis dans ce livre montrent, pourtant, qu'étudier la mémoire collective, c'est travailler sur la manière dont des identités adoucies ou belliqueuses sont assignées et endossées : travailler, donc, sur la manière dont le conflit, quelle que soit sa nature, est provoqué, entretenu ou régulé.

Bibliographie

Abbott Andrew D. (1988), *The System of Professions: An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, The University of Chicago Press.

Alexander Jeffrey C. (2002), « On the Social Construction of Moral Universals: The "Holocaust" from War Crime to Trauma Drama », *European Journal of Social Theory*, 5 (1), p. 5-85.

Andrieu Claire, Lavabre Marie-Claire et Tartakowsky Danielle (dir.) (2006), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence.

Antichan Sylvain, Gensburger Sarah, Teboul Jeanne et Torterat Gwendoline (2016), *Visites scolaires, histoire et citoyenneté. Six expositions sur le centenaire de la Première Guerre mondiale*, Paris, La Documentation française.

Barthe Yannick (2017), *Les Retombées du passé. Le paradoxe de la victime*, Paris, Le Seuil.

Baussant Michèle, Chauliac Marina, Gensburger Sarah et Venel Nancy (dir.) (2018), *Les Terrains de la mémoire. Approches croisées à l'échelle locale*, Nanterre, Presses universitaires Paris-Nanterre.

Bazin Anne et Tenenbaum Charles (dir.) (2017), *L'Union européenne et la paix. L'invention d'un modèle européen de gestion des conflits*, Paris, Presses de Sciences Po.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 34/544

BECKER Annette et DEBARY Octave (dir.) (2012), *Montrer les violences extrêmes*, Grane, Créaphis.

BERGERON Henri *et al.* (2018), *Le Biais comportementaliste*, Paris, Presses de Sciences Po.

BERTHELEU Hélène (2004), *Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Université François-Rabelais.

BERTRAND Romain (2006), *Mémoires d'empire. La controverse autour du « fait colonial »*, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant.

BLANCHARD Pascal (2021), *Portraits de France*, rapport au ministère de la Ville, www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/279007.pdf.

BLANCHARD Pascal, VEYRAT-MASSON Isabelle et STORA Benjamin (dir.) (2008), *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire, enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte.

BONAFOUX Corine, DE COCK-PIERREPONT Laurence et FALAIZE Benoît (2007), *Mémoires et histoire à l'école de la République. Quels enjeux ?*, Paris, Armand Colin.

BOUCHAT Pierre, KLEIN Olivier et ROSOUX Valérie (2017), « L'impact paradoxal des commémorations de la Grande Guerre », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 121-122, p. 26-31.

CARPS Stef *et al.* (2018), « Memory Studies and the Anthropocene: A roundtable », *Memory Studies*, 11 (4), p. 498-515.

CHAUMONT Jean-Michel (1997), *La Concurrence des victimes. Génocide, identité et reconnaissance*, Paris, La Découverte.

COLLECTIF (2022), *Zemmour contre l'histoire*, Paris, Gallimard (Tracts, 34).

DARMON Muriel (2010), *La Socialisation*, Paris, Armand Colin (128. Sociologie, anthropologie. Domaines et approches).

DOBRY Michel (1986), *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP.

DOUGLAS Mary (1999), *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte/MAUSS.

DUCLERT Vincent (2021), « Rapport de la Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi (1990-1994) remis au président de la République le 26 mars 2021 à Paris », www.vie-publique.fr/rapport/279186-rapport-duclert-la-france-le-rwanda-et-le-genocide-des-tutsi-1990-1994.

DUMAS Hélène et KORMAN Rémi (2012), « Espaces de la mémoire du génocide des Tutsis au Rwanda : mémoriaux et lieux de mémoire », *Afrique contemporaine*, 238, p. 11-27.

FASSIN Didier et RECHTMAN Richard (2007), *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion.

FRIDMAN Orli et GENSBURGER Sarah (2022), « Unlocked Memory Activism: Has Social Distancing Changed Commemoration? », *in* Yfat Gutman et Jenny Wüstenberg, *Handbook of Memory Activism*, Londres, Routledge, p. 35-41.

GARCIA Patrick (2000), *Le Bicentenaire de la Révolution française*, Paris, CNRS.

GENSBURGER Sarah et LEFRANC Sandrine, 2017, *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Presses de Sciences Po.

GENSBURGER Sarah (2011), « Réflexion sur l'institutionnalisation récente des *memory studies* », *Revue de Synthèse*, 132 (3), p. 1-23.

GENSBURGER Sarah (2017), *Mémoire vive. Chroniques d'un quartier. Bataclan, 2015-2016*, Paris, Anamosa.

GENSBURGER Sarah (2018), « Beyond Trauma: Researching Memory on My Doorstep »,

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 35/544

in Danielle Drozdzewski et Carolyn Birdsall (dir.), *Doing Memory Research: New Methods and Approachs*, New York, Palgrave McMillan, p. 109-128.

GENSBURGER Sarah (2019), « Qui pose les questions mémorielles ? Sociologie de l'État contemporain », habilitation à diriger des recherches en science politique, Paris, Sciences Po.

GENSBURGER Sarah et LAVABRE Marie-Claire (2005), « Entre "devoir de mémoire" et "abus de mémoire" : la sociologie de la mémoire comme tierce position », *in* Bertrand Müller (dir.), *Histoire, mémoire et épistémologie. À propos de Paul Ricœur*, Lausanne, Payot, p. 76-95.

GHOSHAL Raj (2015), « What Does Remembering Racial Violence Do? Greensboro's Truth Commission, Mnemonic Overlap, and Attitudes toward Racial Redress », *Race and Justice*, 5 (2), p. 168-191.

HAEGEL Florence et LAVABRE Marie-Claire (2010), *Destins ordinaires. Mémoire partagée et identité singulière*, Paris, Presses de Sciences Po.

HALBWACHS Maurice (1952), *Les Cadres sociaux de la mémoire* [1925], Paris, Puf (Bibliothèque de philosophie contemporaine).

HALBWACHS Maurice (1968), *La Mémoire collective* [1950], Paris, Puf (Bibliothèque de sociologie contemporaine).

HÉBERT Emmanuelle (2020), *Passé(s) recomposé(s). Les commissions d'historiens dans les processus de rapprochement (Pologne-Allemagne, Pologne-Russie)*, Lausanne, Peter Lang.

HELMREICH William B. (1992), *Against All Odds: Holocaust Survivors and the Successful Lives They Made in America*, New York, Simon and Schuster.

HOSKINS Andrey (2017), *Digital Memory Studies: Media pasts in transition*, Londres, Routledge.

HOURCADE Renaud (2014), *Les Ports négriers face à leur histoire. Politiques de la mémoire à Nantes, Bordeaux*, Paris, Dalloz.

JOHNSTON William (1992), *Postmodernisme et bimillénaire. Le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, Paris, Puf.

JOUTARD Philippe (2013), *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte.

KLEIN Olivier (2013), « The Lay Historian: How Ordinary People Think about History », *in* Rosa Cabecinhas et Lilia Abadia (dir.), *Narratives and Social Memory. Theoretical and Methodological Approaches*, Braga, Université du Minho.

KOSELLECK Reinhart (1998), « Les monuments aux morts comme fondateurs de l'identité des survivants », *Revue de métaphysique et de morale*, 1, p. 33-61.

LAHIRE Bernard (2001), *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Armand Colin (Pluriel).

LANTHEAUME Françoise et LETOURNEAU Jocelyn (dir.) (2016), *Le Récit du commun. L'histoire nationale racontée par les élèves*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

LATTÉ Stéphane (2009), « Commémoration », *in* Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 115-123.

LAVABRE Marie-Claire (1989), « Histoire et mémoire », *Communisme*, 4, 1984, dossier « Le PCF et la Révolution française », nº 20-21.

LAVABRE Marie-Claire (1991a), « Du poids et du choix du passé. Lecture critique du "syndrome de Vichy" », *Cahiers de l'IHTP*.

LAVABRE Marie-Claire (1991b), « Michael Pollak, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990 », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 15, juin, p. 85-87.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 36/544

LAVABRE Marie-Claire (1994a), *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la FNSP.

LAVABRE Marie-Claire (1994b), « Usage du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, 44, juin, p. 480-493.

LAVABRE Marie-Claire (2000), « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, 7, p. 48-57.

LAVABRE Marie-Claire (2002), « Un exemple d'utilisation de test projectif en sociologie », *in* Jean-Marie Donegani, Sophie Duchesne et Florence Haegel (dir.), *Aux frontières des attitudes. Entre le politique et le religieux. Textes en hommage à Guy Michelat*, Paris, L'Harmattan, p. 297-311.

LAVABRE Marie-Claire (2007), « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, décembre, p. 139-147.

LAVABRE Marie-Claire (2009), « La memoria fragmentada. Se puede influenciar la memoria ? », *Revista de Anthropologia y Sociologia*, 11, décembre, p. 15-28.

LAVABRE Marie-Claire (2012), « Circulation, Internationalization, Globalization of the Question of Memory », *Journal of Historical Sociology*, juin, p. 177-190.

LAVABRE Marie-Claire (2016), « La "mémoire collective" entre sociologie de la mémoire et sociologue du souvenir », document de travail.

LAVABRE Marie-Claire (2020), « La mémoire collective comme métaphore », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 50 (1), DOI : https://doi.org/10.4000/mcv.12894.

LAVABRE Marie-Claire et DAMAMME Dominique (2000), « Expertises historiennes », *Sociétés contemporaines*, p. 5-21.

LAVABRE Marie-Claire et GENSBURGER Sarah (dir.) (2012), « Politiques de la mémoire en Europe », *Politique européenne*, dossier.

LAVABRE Marie-Claire et MAYER Françoise (2006), « Mémoire à l'Est », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, dossier, septembre.

LAVABRE Marie-Claire et PLATONE François (2003), *Que reste-t-il du PCF ?*, Paris, Autrement.

LEDOUX Sébastien, *Le Devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, CNRS, 2016.

LEFRANC Sandrine (2008), « Repentance », *in* Laurence De Cock, Fanny Madeline, Nicolas Offenstadt, Sophie Wahnich (dir.), *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*, Paris, Agone (Passé & présent).

LEFRANC Sandrine (2014), « Pleurer ensemble restaure-t-il le lien social ? Les commissions de vérité, "tribunaux des larmes" de l'après-conflit », *in* Raphaëlle Nollez-Goldbach et Julie Saada, *La Justice pénale internationale face aux crimes de masse. Approches critiques*, Paris, Pédone.

LEFRANC Sandrine (2022), *Comment sortir de la violence ? Enjeux et limites de la justice transitionnelle*, Paris, CNRS.

LEFRANC Sandrine et MATHIEU Lilian (dir.) (2010), *Mobilisations de victimes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

LORAUX Nicole (1997), *La Cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Paris, Payot.

MARIOT Nicolas (2008), « Qu'est-ce qu'un "enthousiasme civique" ? Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789 », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 1, janvier-février, p. 113-139.

MESNARD Philippe (2000), *Consciences de la Shoah. Critique des discours et des représentations*, Paris, Kimé.

MICHEL Johann (2010), *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, Puf.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 37/544

MORIN Paul (2022), *Les Jeunes et la Guerre d'Algérie. Une nouvelle génération face à son histoire*, Paris, Puf.
NORA Pierre (1984), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard.
NORA Pierre (1997), « L'ère des commémorations », *in Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard (Quarto), t. III, p. 4699-4706.
NORA Pierre (2011), *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard.
OESER Alexandra (2010), *Enseigner Hitler. Les adolescents face au passé nazi en Allemagne. Interprétations, appropriations et usages de l'histoire*, Paris, MSH.
POLLAK Michael (1990), *L'Expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié.
POLLAK Michael (1993), *Une identité blessée*, Paris, Métailié.
PROCHASSON Christophe (2008), *L'Empire des émotions. Les historiens dans la mêlée*, Paris, Demopolis.
RAHAL Malika (2022), *Algérie 1962. Une histoire populaire*, Paris, La Découverte.
RICŒUR Paul (2000), *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil.
ROUSSO Henry (2016), *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin.
ROUSSO Henry (2020), *Le Musée-mémorial des sociétés face au terrorisme*, www.vie-publique.fr/rapport/273955-le-musee-memorial-des-societes-face-au-terrorisme.
SAVARÈSE Éric (2007), *Algérie, la guerre des mémoires*, Paris, Non-Lieu.
STORA Benjamin (2021), *Les Questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie*, www.vie-publique.fr/rapport/278186-rapport-stora-memoire-sur-la-colonisation-et-la-guerre-dalgerie.
TEEGER Chana (2015), « Both Sides of the Story: History Education in Post-Apartheid South Africa », *American Sociological Review*, 80 (6), octobre, p. 1175-1200.
TORNATORE Jean-Louis (dir.) (2010), *L'Invention de la Lorraine industrielle. Quêtes de reconnaissance, politiques de la mémoire*, Paris, Riveneuve.
TRAÏNI Christophe (dir.) (2009), *Émotions… Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po.
VALENSI Lucette (1995), « Histoire nationale, histoire monumentale. *Les Lieux de mémoire* (note critique) », *Les Annales*, 50 (6), p. 1271-1277.
VEYNE Paul (2002), « Lisibilité des images, propagande et apparat monarchique dans l'Empire romain », *Revue historique*, 621, p. 3-30.
WILLIAMS Paul (2007), *Memorial Museums: The Global Rush to Commemorate Atrocities*, Oxford, Berg Publishers.

Dossier : puf378079_3b2_V11 Document : PUF_378079
Date : 29/11/2022 8h41 Page 38/544